

Mention Master Immunologie soumise à
accréditation 2027-2031.

Conseil Académique du 7 avril 2026

Délibération 2026/04/CAC-018

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.613-1 ;

Vu les statuts de l'université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie du 26 février 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 mars 2026 ;

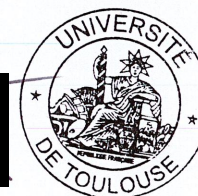
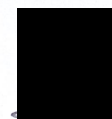
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ❖ **APPROUVE** la demande d'accréditation 2027-2031 pour la mention :
 - **Mention Master Immunologie**

Toulouse, le 7 avril 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

.....

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents ou représentés : 48

Nombre de voix favorables : 43

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 5